EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 7 juin 2013

Date de convocation : 31.05.2013 Nombre de membres en exercice : 08 Nombre de membres présents : 08 Nombre de procuration : 0

Votes pour : 08 Votes contre : 0 Abstentions : 0

OBJET: Choix d'un délégataire service eau potable

L'an deux mille treize le sept juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

<u>Présents</u>: GAUVRIT JC - FAURE R - LUGA B - LOUVET M - CHIVA N - PIQUEMAL S - RICHOU D - SANDRES M -

Madame CHIVA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait un rappel des principales étapes de la procédure d'Appel d'Offre pour la gestion déléguée du service d'Eau Potable conformément à la législation actuellement en vigueur c'est-à-dire la loi 93-122 du 19 janvier 1993.

Ces différentes étapes ont été les suivantes :

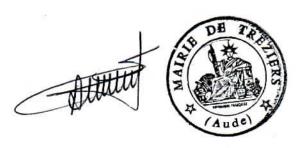
- Rapport sur le service d'Eau Potable et son exploitation
- Délibération validant le principe d'une gestion déléguée du service de l'Eau avec formation de la Commission d'Ouverture des Plis
- Publicité pour avis d'appel public à candidature
- Réunion de la Commission d'Ouverture des Plis pour sélection des candidats
- Envoi à chaque candidat d'un dossier de consultation
- Réunion de la Commission d'Ouverture des Plis avec invitation des représentants de la DGCCFR et du Trésor Public pour procéder à l'ouverture des offres
- Négociation avec l'entreprise indiquée dans le rapport communiqué aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- de CONFIER à la SADE EXPLOITATIONS du Languedoc Roussillon la gestion par affermage du Service Public d'Eau Potable
- d'ACCEPTER le projet de contrat d'affermage
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la contractualisation de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, Le Maire, Jean-Christophe GAUVRIT.



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous Préfecture le 41-36-13 DE LIMOUX LE

Et notification du 17-06-13 11 JUIN 2013